

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 novembre 2008

Étaient présents : M. Mazard, M. Daniel, M. Aubry, Mme Veret, M. Nogues, Mme Torcol, Mme Anesa, M. Artus, M. Belfiore, M. Bœuf, Mme Boisgontier, M. Demeyere, M. Dorilleau, M. Foucault, M. Giraud, M. Gragy, Mme Lança-Serpe, M. Laplanche, Mme Liéby, Mme Millet-Rousselet, M. Pilon, Mme Robert, Mme Vieira.

Absents excusés : Mme Massacrier, Mme Atzori, Mme Darbeaud, Mme Mary.

Pouvoirs : de M. Daniel, Mme Boisgontier, M. Foucault, Mme Robert.

M. Belfiore a été élu Secrétaire.

FINANCES COMMUNALES – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2008

Présenté par le Maire, le projet de budget supplémentaire 2008, adopté à l'unanimité, est voté en équilibre dépenses-recettes à hauteur de 122.637,43 € en section de fonctionnement et de 1.691.550 € en section d'investissement, dont 178.300 € d'équipements nouveaux.

AFFAIRES FONCIÈRES – CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DANS LA ZONE INDUSTRIELLE

Avis favorable unanime à la demande de l'entreprise SETA implantée rue des Champarts dans la zone industrielle d'acquérir une bande de terrain inutilisée, non cadastrée, appartenant à la Commune contiguë à sa propriété, au prix de 24 €H.T. le m².

Le nécessaire déclassement de la parcelle du domaine public communal sera préalablement soumis à enquête publique prescrite par arrêté du Maire.

VOIRIE COMMUNALE – MODIFICATION DE L'EMPRISE DU CHEMIN RURAL DIT DES GRANDS CHAMPS A LA RIOTTERIE – RETOUR D'ENQUÊTE-

A la suite de la délibération du Conseil Municipal du 22 juin 2007, l'enquête publique prescrite par arrêté municipal du 20 août 2008 s'est déroulée du 6 au 20 septembre 2008. Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. Gragy s'étant retiré au moment du vote), décide le déclassement partiel du chemin rural n° 28 et la création d'un chemin rural et son intégration dans le domaine privé de la Commune selon le projet soumis à enquête publique.

Les travaux sont pris en charge par M. Gragy propriétaire de la ferme de la Gringaletterie autour de laquelle est opérée la modification d'emprise. Le Maire est autorisé à signer l'acte notarié correspondant dont les frais sont à la charge du demandeur.

GYMNASE MUNICIPAL – MISE A DISPOSITION DU COLLÈGE ROSA BONHEUR – PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COMMUNES CONCERNÉES – PROJET DE CONVENTION

Le Conseil Municipal unanime approuve le projet de convention proposé par le Maire devant être passée avec les Communes ayant des élèves scolarisés au Collège Rosa Bonheur pour fixer le montant de leur participation financière respective, aux frais d'entretien du gymnase municipal mis à disposition du Collège Rosa Bonheur pour la pratique sportive des élèves.

QUESTIONS DIVERSES

Voirie départementale, aménagement d'une zone de ralentissement à 70 km heure sur la RD116 à l'entrée de ville route de Fontaine-le-Port : le Maire est autorisé à signer la convention qui doit être passée avec le Département pour la prise en charge par la Commune de l'entretien de la haie qui sera plantée dans le cadre de cet aménagement de sécurité.

Nouveaux contrats d'assurances : dans le cadre de la délégation qu'il a reçu du Conseil Municipal, le Maire a lancé une consultation pour l'établissement de nouveaux contrats d'assurances de la Commune. Le Conseil Municipal l'autorise à les signer.

École, sorties éducatives : les subventions suivantes proposées par la Commission des affaires scolaires sont attribuées aux écoles à l'unanimité pour financer des sorties éducatives :
- École élémentaire des Grands Jardins : 535 € et 875 €
- École élémentaire des Grands Bois : 595 €

INFORMATIONS

M. DANIEL fait le point sur les travaux de voirie en cours (carrefour de la Maison de Retraite) et achevés (trottoirs de la zone industrielle, revêtements de la rue de Rambouillot).

Le Maire communique le calendrier des manifestations prévues dans la Commune jusqu'à la fin de l'année.